

Membres élus pour 2 ans au conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 19-11-2016

Rappel : La composition du CA doit faire l'objet d'un renouvellement tous les deux ans.

Copro n° 1

Mme Danielle Dartigues

M. Marc Bellon

Copro n° 2

M. Jean-Pierre Penel.

Copro n° 3

Mme Catherine Driout

M. Jean Claude Vacher.

Copro° 4

Mme Annick Lebailly Rejichi

Mme Chantal Nicolle

Mme Arielle Lebeuf-Cartier.

Copro n° 5

M. Olivier Bezet

M. Alain Lucchini.

Copro n° 6

Absence de candidature.

Copro n° 7

M. Christophe Henocq a été élu pour deux ans en 2015 mais n'est plus adhérent depuis 2016

Ce CA sera donc à renouveler fin 2018, sauf le Président 2019.

Afin d'être en conformité avec les nouveaux statuts, le Bureau étant une émanation du Conseil d'Administration, il convient d'intégrer les 3 personnes suivantes élues lors de l'AG du 11 novembre dernier :

Mme Magali Renou (copro 2)

M. Jean-Pierre Cartier (copro 4),

M. Alain Driout (copro 3 et trésorier), tous trois pour 2 ans (2018-2019)